

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

DÉCEMBRE 2023

N° 295



RETOUR SUR LE MARCHÉ  
"ALSACE-SUR-MER",  
ARTICLE EN PAGE 4.

LA VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

VOUS SOUHAITE DE

# JOYEUSES FÊTES

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL LE 15 DÉCEMBRE À 18H

**JOYEUX NOËL**  
à Saint-Mandrier-sur-Mer

**MARCHÉ DE NOËL**

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**  
Place des Résistants  
de 10h à 20h

à 18h00h00  
DES STANDS de décoration, Champignons, produits locaux, gourmandises, bijoux, modes...

AVEC L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS INDÉPENDANTS

**JOYEUX NOËL**  
Fête Calendaire à Saint-Mandrier-sur-Mer

**Balade**

ANNÉE POUR LA SÉCURITÉ, FORMATION PROUVÉE  
Avec LA PARTICIPATION DE  
LA RESPECTIVE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**  
À 17h, Salle des Fêtes Marc Baron - Entrée libre

**JOYEUX NOËL**  
à Saint-Mandrier-sur-Mer

**FÊTE Calendaire**

**Vendredi 15 décembre**  
18h30 : Inauguration de l'Exposition de CRÊCHES ET COURONNES au Domaine de l'Ermitage

**Samedi 16 décembre**  
18h00 : Inauguration des **ANIMÉS DU VOLAGE "LA RESPÉDO"**, sous le kéleque place des Résistants  
19h00 : **REPAS DE NOËL** du CCAS  
19h30 : **ATELIER COURONNES DE NOËL** pour les enfants à partir de 5 ans proposé par l'Atelier Provençal au Domaine de l'Ermitage  
19h30 : démonstrations et initiation à la **SAISON PROVENÇALE**, proposée par la Respeido de San Mandri de Mar du Domaine de l'Ermitage

**Dimanche 17 décembre**  
18h15 : **EXPOSITION PROVENÇALE DE CRÊCHES ET COURONNES**, Palais de l'Église de Saint-Mandrier  
19h : **PROVENÇAL** sous le kéleque Église de Saint-Mandrier  
19h : Ouverture du **MARCHÉ DE NOËL** avec l'Association des Commerçants Indépendants, place des Résistants, jusqu'à 20h  
19h30 : **LA MARCHÉ DES JUCIOTES** préparé par la Robote et la Respeido de San Mandri de Mar, et **LA MARCHÉ "Square Jouvenot"**  
19h30 : **ATELIER ET ANIMÉS DU VOLAGE "LA RESPÉDO"**, place des Résistants  
19h30 : **REPAS DE NOËL**, place des Résistants  
19h30 : **ATELIER** animé par le groupe "Sans de Provence" et LA Respeido de San Mandri de Mar, Salle des Fêtes Marc Baron

**JOYEUX NOËL**  
à Saint-Mandrier-sur-Mer

**LA MARCHÉ des JUCIOTES**

**VENREDI 8 DÉCEMBRE**  
DEVANT LA SAÏLE MYRIE - LE PIN ROLLAND

**18H**  
Distribution des Lampions

**18H30**  
Départ du défi avec Cavalos Underground

**19H30**  
Arrivée au port de Saint-Astier

Vente de crèches et lampions au profit du TELETHON

**JOYEUX NOËL**  
à Saint-Mandrier-sur-Mer

**L'ARRIVÉE DU Père Noël**

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**  
PLACE DES RESISTANTS

à 18h00h00  
STANDS gratuits pour les enfants (décorations, jeux, bonbons...)  
RESTAURATION sur place (boissons chaudes et froides, crêpes, hot dog...)  
De nombreuses ANIMATIONS de Noël  
Arrivée du PÈRE-NOËL avec ses PHOTOS avec le Père-Noël

**JOYEUX NOËL**  
à Saint-Mandrier-sur-Mer

Pour la première fois à Saint-Mandrier-sur-Mer

**LE BAIN DE NOËL**

**SAMEDI 23 DÉCEMBRE À 11H30** - PLACE DU TOURING

Un vrai chaud offert aux participants

HU HU HU

**CONCOURS de crèches**

INSCRIPTIONS CRÊCHES À DOMICILE CRÊCHES ET COURONNES exposées au domaine -  
06.87.05.80.57 04.22.44.74.27

EXPOSITION PALMARÈS  
du 15 au 31 décembre 2023  
Du mardi au dimanche de 15h à 17h30 - Domaine de l'Ermitage

Vendredi 15 décembre 2023 à 18h30 - Domaine de l'Ermitage

Remarque exceptionnelle, les 14 et 23 décembre 2023

**LOTO DE Noël**

C.C.A.S de Saint-Mandrier-sur-Mer

**JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023**  
À 14H  
au Foyer des Anciens, rue Anatole France

**RÉSERVÉ AUX MANDRÉENS À PARTIR DE 60 ANS**

Départ BUS  
parking du Pin Rolland - av Fliche Bergis (devant les salles municipales Arbouses et Myrie) à 13h30 - retour à 17h00.  
Pour le bus s'inscrire au 04.94.11.24.56

C.C.A.S de Saint-Mandrier-sur-Mer

**Repas de Noël**

**SAMEDI 16 DÉCEMBRE** À 12H

AU RESTAURANT SCOLAIRE

Inscriptions jusqu'au 17 décembre  
**POUR LES MANDRÉENS À PARTIR DE 70 ANS**  
au 04.94.11.24.56  
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
ou au Foyer des Anciens de 14h00 à 18h00.

Attention ! Les personnes souhaitant profiter du repas de Noël doivent s'inscrire impérativement



## ÉDITO

Deux évènements importants sont venus s'insérer dans notre vie municipale.

Tout d'abord une réunion publique sur la maison de santé dont l'ambiance fut digne d'une réunion publique de campagne électorale. La santé des Mandréens pour le futur n'était apparemment pas l'enjeu de cette réunion mais plutôt les prochaines élections municipales !

Les Mandréens qui ont quitté la salle ont bien compris qu'il ne s'agissait pas d'une concertation avec la municipalité.

Dans la nuit qui a suivi cette réunion, qui fut « houleuse » aux dires de certains, le mur de clôture de ma maison a hérité d'un tag injurieux qui a fait réagir de nombreuses personnes et démontré la solidarité des élus de tous les départements, quel que soit leur positionnement politique. Mais aussi, et c'est ce qui me rassure, de nombreuses Françaises et Français, qui ont affirmé leur attachement envers « leur » Maire.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont soutenu et, en particulier, les nombreux Mandréens qui m'ont témoigné de leur sympathie et de leur indignation devant ce geste ignoble et en tout cas peu courageux.

Je constate que je n'ai eu aucun soutien de l'opposition municipale de Saint-Mandrier. Soit, j'en ai pris note. Nous ne partageons pas les mêmes valeurs, mais nous le savions !

Les fêtes de fin d'année approchent et j'espère que ce climat délétère va s'estomper. Aussi, je vous souhaite à tous de passer de joyeuses fêtes et j'ai une pensée particulière pour ceux qui sont éloignés de leur famille et ceux qui souffrent.

Enfin, comme chaque année, pour maintenir nos traditions, une crèche provençale, préparée par nos employées, vous accueillera dans le hall d'entrée de votre Hôtel de ville.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE



### BONJOUR LES BÉBÉS !

Lénah POTTIER MASSART	05/11/2023
Lola THOURON	10/11/2023
Lélani DABAT	16/11/2023

### VIVE LES MARIÉS !

Angélique DAGUILLANES & Arthur THEGNER	04/11/2023
---	------------

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jean-François VILLARD	31/10/2023	52 ans
Jean Jacques LEON	31/10/2023	94 ans
Liliane GALLINA née BUREL	31/10/2023	92 ans
Anna COCHIN née PESCE	01/11/2023	83 ans
Paul BECCHINO	02/11/2023	88 ans
Arlette SAMBARINO née OSIO	06/11/2023	84 ans
Denise POIDEVIN née FAUCHIER	15/11/2023	94 ans
Gilda BLANDIN née INCARDONA	16/11/2023	78 ans
Monique BRUNO née BOUTAVIN	18/11/2023	84 ans
Juliette BONNETTI née CALONE	21/11/2023	101 ans
Alain GONZALES	22/11/2023	81 ans
Roger RAUBER	26/11/2023	77 ans
Claudette TABONÉ BONNARDEL	25/11/2023	79 ans

NOS JOIES, NOS PEINES...

### PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.  
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

### VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

### PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland (locaux de l'Agence Postale Communale), **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

PROCHAINE PERMANENCE,  
**SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023.**

### Restez CONNECTÉS

LE MANDRÉEN  
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION  
Disponible sur : [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT  
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.  
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Philippe SIGMORELLI.  
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA  
83110 SANARY-MER



Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !  
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : [viecite@ville-saintmandrier.fr](mailto:viecite@ville-saintmandrier.fr)



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



[ville-saintmandrier.fr](http://ville-saintmandrier.fr)



## 2<sup>ème</sup> édition d'ALSACE-SUR-MER, encore un beau moment de partage et de convivialité



Pour la deuxième fois à Saint-Mandrier, nous avons reçu la Fédération des Artisans et Producteurs d'Alsace du jeudi 9 au dimanche 12 novembre sur la place des Résistants.

Prémices aux fêtes de Noël, ce marché alsacien en bord de mer a de nouveau fait l'unanimité. Vous étiez plusieurs milliers de personnes à participer à cet événement tant attendu par tous.

Choucroutes, Bretzels, tartes flambées, tous les ingrédients et meilleures recettes Alsaciennes étaient au rendez-vous de cette manifestation.

À l'image du groupe folklorique, la place s'est transformée, le temps d'un instant, en un immense marché alsacien, comme si nous y étions.

Au-delà de la belle manifestation que nous avons partagée, cet événement a permis de faire connaître notre presqu'île de charme dans toute la métropole, de faire travailler l'ensemble des commerçants et des hébergeurs de la commune (les Alsaciens ont exclusivement pris leurs repas et leurs hébergements sur la

commune), et d'assurer une manifestation de grande ampleur au mois de novembre...

Pour faire face à une telle affluence, la municipalité en partenariat avec la Métropole et les associations Mandréennes, se sont mobilisées avec la mise en place de parkings dédiés avec nos voituriers du CCFF Mandréen, la création et renfort de lignes de transport maritime et routier dédiées à la manifestation grâce aux services de la Métropole et la RATP, la mise en place d'une navette entre le Pin-Rolland et le place des Résistants avec les bus municipaux, et enfin un espace restauration de plus de 600 places entretenu par les bénévoles des associations (Fêtes Mandréennes, Francs Joueurs, Rugby Saint-Mandrier, Rotary Saint-Mandrier, etc.)

Un grand merci aux services techniques de la ville et de la Métropole, aux services administratifs de la commune, aux services transport et communication de la Métropole, aux sociétés RATP et Veolia Eau, aux associations et aux bénévoles qui ont participé, à tous les visiteurs de Saint-Mandrier ou d'ailleurs, et à nos producteurs Alsaciens.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour ALSACE-SUR-MER 2024, du vendredi 8 au lundi 11 novembre 2024.

Romain **VINCENT**,  
Adjoint à la Promotion touristique,  
Animation culturelle et festive et Associations



REPORTAGE PHOTO RÉALISÉ PAR PHILIPPE SIGNORELI POUR KXTC PODCAST RADIO.

## BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE : les nouveautés en 2024



## POUR TOUS LES JEUNES MANDRÉENS DE 15 À 25 ANS.

Une bourse d'un montant fixe de 450 € sera versée directement à l'auto-école de votre choix, en contrepartie de 40 heures de bénévolat.

Attention, il n'y a qu'une seule période de dépôt de dossier pour la bourse 2024 et un maximum de 10 dossiers seront validés. Le dépôt du dossier de demande de bourse se fait du 1<sup>er</sup> décembre

2023 au 21 janvier 2024 au service de la Vie de la cité. La commission municipale jeunesse statuera sur les dossiers complets fin janvier.

Les dossiers se retirent au service Vie de la cité, rue Anatole France.

Catherine **DEFAUX**,  
Adjointe à la transition écologique et biodiversité,  
santé publique et jeunesse

## Le problème du renouvellement des **CONTRATS D'ASSURANCE** de la commune

De nombreuses collectivités publiques affrontent actuellement d'importantes difficultés dans le cadre du renouvellement de leurs couvertures d'assurance. Nombre d'entre elles subissent des augmentations de primes et de franchises insoutenables, quand elles ne se voient pas purement et simplement notifier la résiliation de leur contrat.

Après une analyse poussée de la Commission d'Appel d'Offres, nous venons de renouveler nos marchés d'assurance. A l'instar de la plupart des collectivités locales, qui ont de plus en plus de mal à s'assurer face à l'envolée des cotisations, résiliations unilatérales et appels d'offres sans candidat, nous n'avons reçu que peu de réponses à nos appels d'offres. Mais au moins nous en avons reçu... Sur quatre marchés, deux n'ont fait l'objet que d'une proposition, quant aux deux autres, elles n'ont reçu que deux propositions.

Nous ne nous en tirons pas si mal car, si nous subissons deux augmentations sensibles par rapport aux anciens gros contrats, elles restent dans la fourchette envisagée : dommages aux biens +35% (+5.774€), responsabilité civile -27% (-1.902€), flotte automobile +23% (+3.938€) et cyber risques +58% (+1.013€).

Il est donc clair que l'assurance des collectivités locales est en crise. Face aux émeutes du printemps 2023, à la multiplication des aléas climatiques et des risques qui menacent les biens et le patrimoine des collectivités locales, la signature de contrats n'a jamais été si onéreuse et complexe pour beaucoup de mairies. « Les assureurs candidats se raréfient fortement, et lorsque les marchés sont en cours, les collectivités font face à des demandes d'avenants avec augmentation des primes, franchises voire à des résiliations sèches », m'a confié le chef du service Assurances d'une grande collectivité.

L'Association des Maires de France et les autres associations regroupant les diverses collectivités territoriales ont saisi les ministères de l'Economie et des Collectivités Territoriales et une mission gouvernementale sur l'assurabilité des collectivités confiée au maire de Vesoul, Alain Chrétien, et à l'ancien président de Groupama, Jean-Yves Dagès, devrait permettre de repenser le modèle et trouver des solutions d'ici avril 2024.

Michel Marin  
2ème Adjoint au maire  
Commande publique/Marchés publics  
Urbanisme et Affaires juridiques/Contentieux

**PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES  
POUR L'ANNÉE 2024/2025**  
1ÈRE ANNÉE DE MATERNELLE  
DES ENFANTS NÉS EN 2021

**Du lundi 08 janvier 2024  
au vendredi 16 février 2024**

**LUNDI, MARDI,  
JEUDI ET VENDREDI  
DE 8H00 À 12H00  
ET DE 13H30 À  
16H30**

**PERMANENCE  
EXCEPTIONNELLE :  
MERCREDI 7  
FÉVRIER 2024  
DE 8H À 12H**

**SERVICE SCOLAIRE/  
GUICHET UNIQUE :  
09.67.51.98.08**  
Les Jardins d'Hydra  
près du complexe scolaire  
Louis Clément

**PIÈCES À FOURNIR :**

- Le dossier d'inscription ;
- une photocopie du livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- l'attestation CAF (quotient familial pour le centre de loisirs et la garderie périscolaire uniquement) ;
- la copie du carnet de santé (pages des vaccinations) ;
- pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile ;
- en cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou de garde alternée.

**Plus d'informations sur :**  
[www.portail-saint-mandrier.ciril.net](http://www.portail-saint-mandrier.ciril.net)

## C.C.A.S. : les **BONS D'ACHAT DE NOËL**

**BON D'ACHAT  
DE  
Noël**

**C.C.A.S DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER**

Les fêtes de Noël approchent et comme chaque année le C.C.A.S. de Saint-Mandrier-sur-Mer octroie des bons d'achat pour les Mandréens bénéficiaires :

- de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ;
- de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) ;
- du RSA (Revenu de Solidarité Active) ou de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).

Les personnes concernées peuvent se présenter, à compter du 4 décembre, au secrétariat du C.C.A.S. rue Anatole France, munies d'un justificatif ou se renseigner au 04.94.11.24.56.

Véronique **VIENOT**  
Adjointe déléguée à l'Action Sociale  
et aux Personnes Agées  
Vice-Présidente du CCAS



## Bureau de poste du village : **NOUVEAUX HORAIRES**

La direction de la Poste nous informe que, compte tenu de la faible activité du bureau de poste situé dans le village, une présence postale spécifique sera mise en place avec un « facteur guichetier ».

Ce changement implique de nouveaux horaires. Ainsi, à partir du **5 décembre**, le bureau de Poste situé rue Anatole France, ouvrira **du mardi au samedi, de 9h à 11h30**. Le courrier, quant à lui, sera distribué du lundi au samedi.



# TRAVAUX DU DÉPARTEMENT et de la MÉTROPOLE

## DÉPARTEMENT :



**1** De part et d'autre de la RD 18 au niveau de « Vert Bois » pose d'enrobé sur les trottoirs.

## MÉTROPOLE :



**2** Remplacement des têtes de candélabres doubles sur le tour du port.

**3** Remplacement des têtes de candélabres à Marégau, avenue de Provence.

**4** Remplacement des candélabres le long de la promenade Latouche-Tréville.

**5** Embellissement des haricots haut et bas situés au niveau de « Vert Bois ».

**Toutes les nouvelles têtes sont équipées de leds.**

## ENVIRONNEMENT

### MAISON DE SANTÉ :

Nous avons été sollicités en septembre 2021 par l'association des professionnels de santé pour trouver une maison ou un terrain susceptible d'accueillir une maison de santé. La municipalité n'ayant pas de patrimoine, nous avons passé en revue les biens vacants correspondant à ces critères et communiqué les coordonnées des propriétaires.

Ces derniers, contactés par nos soins les mois suivants, ont déclaré ne pas avoir eu de contact avec les professionnels de santé et, pour les biens situés à Pin Rolland, ils n'ont pas été retenus par les professionnels.

Domage, car tous ces biens ont depuis été loués ou achetés, dont un par un professionnel de santé !

Puis, pendant 18 mois, nous avons attendu de savoir de quelle surface les professionnels avaient besoin.

Le 27 mars 2023, l'association des professionnels de santé nous confirmait par mail, vouloir travailler en mono-site, ce qui signifiait un besoin de surface d'environ 190 m<sup>2</sup>.

Un mois après, alors en discussion avec un aménageur de résidence senior, nous imposions l'insertion d'une maison de santé de 203 m<sup>2</sup> dans le projet, avec un parking de 5 places.

La municipalité a fait le nécessaire pour répondre à la demande des professionnels de santé. Je n'ai jamais été invité à une des réunions organisées par les associations des professionnels, ni à celle des usagers.

Je n'ai rencontré les présidents de ces deux associations que début 2023. Ceci démontre le souhait de concertation de leur part...

J'ai donc été invité à proposer le projet dans une réunion publique le 15 novembre dernier, organisée par les deux associations.

Au cours de cette réunion, je me suis fait huer par une partie du public, acquise à la cause de l'opposition municipale présente. Un participant parmi le public me faisait un doigt d'honneur à chaque prise de parole, l'ancien chef de file de l'opposition, faisait mine de jouer du violon, un autre du pipeau et quand j'ai fait remarquer cela au modérateur, qui n'était autre que le président des usagers, ce dernier m'a déclaré :

« Taisez-vous. Ici, vous n'êtes qu'un invité ».

La 1ère adjointe, en charge des finances, n'a même pas pu prendre la parole pour aborder l'aspect financier. Pour beaucoup, il est clair que, ce n'était pas une réunion de concertation et, de ce fait, de nombreuses personnes ont quitté la salle face à ces outrages et au manque de concertation.

Fait troublant, dans la nuit suivant cette réunion, la clôture de ma maison a été taguée d'une croix gammée.

Pour rétablir la vérité, cette maison de santé dont les plans intérieurs nous ont été transmis par les professionnels eux-mêmes, comprend 7 box ou cabinets mais pourrait en contenir 9, en plus du secrétariat.

## des précisions !

Le montant du loyer pour le plus petit box serait de 320 € par mois et 603 € pour le plus grand, places de stationnement comprises, ce qui est raisonnable. Les charges ne concernent que les places de parking et sont minimales.

Dans une maison de santé privée de la Métropole, pour 16 professionnels fréquentant le site, c'est plus de 25 praticiens qui utilisent les locaux, ce qui permet de limiter le loyer des box à 300 € par mois.

Depuis plusieurs mois, les deux présidents ont noirci le tableau en déclarant que nous allions devenir un désert médical, ce qui n'est pas l'avis de l'ARS, et que le remède était l'implantation d'une maison de santé.

Ce projet de maison de santé, la municipalité est en train de le réaliser dans le cadre du futur programme de résidence senior qui ne nécessiterait aucun investissement, que ce soit des professionnels, ou de la commune.

Nous avons démontré, chiffres à l'appui que l'achat par la municipalité de cette maison de santé ne ferait en aucun cas baisser les loyers des professionnels de santé locataires car, malgré les aides, nous serions obligés d'emprunter et de répercuter les amortissements de ce bien et les frais de location. Ceci, alors qu'avec la Caisse des Dépôts et Consignations, qui est une structure publique, les conditions ne seraient pas les mêmes.

Par conséquent, les loyers que nous serions amenés à proposer ne seraient en aucun cas inférieurs à ceux avancés aujourd'hui, qui sont plus que corrects pour un box médecin ou infirmier, situé en centre-ville avec parking, dans une résidence neuve.

Las, les professionnels, après nous avoir orientés vers une maison de santé mono-site, choisissent aujourd'hui un fonctionnement multi-site (tous les praticiens restent chez eux et ont un secrétariat commun) ce qui ne correspond plus à notre projet.

Nous en déduisons qu'ils refusent de s'impliquer pour que demain de jeunes médecins puissent s'installer dans la nouvelle maison de santé arguant que, lorsque elle sera construite, ils seront à la retraite et qu'ils ne sont pas sûrs qu'il y aura de jeunes médecins candidats.

C'est surprenant d'entendre cela de la part de ceux qui annonçaient une maison de santé comme la seule solution justement pour attirer les jeunes médecins.

C'est la raison pour laquelle, j'ai proposé de cautionner le pré-bail qu'ils auraient dû signer avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2024, afin de les libérer de cette contrainte.

Enfin, le Docteur GUIDA nous a présenté la stratégie de santé des professionnels Mandréens, qui nous a séduit, mais qui est incomplète car :

- premièrement, elle ne prend pas en compte les gardes du week-end, alors qu'elles sont plébiscitées par les Mandréens, dans leur majorité, car c'est compliqué de trouver un médecin. Mais, le président de l'association des professionnels de santé s'y oppose.

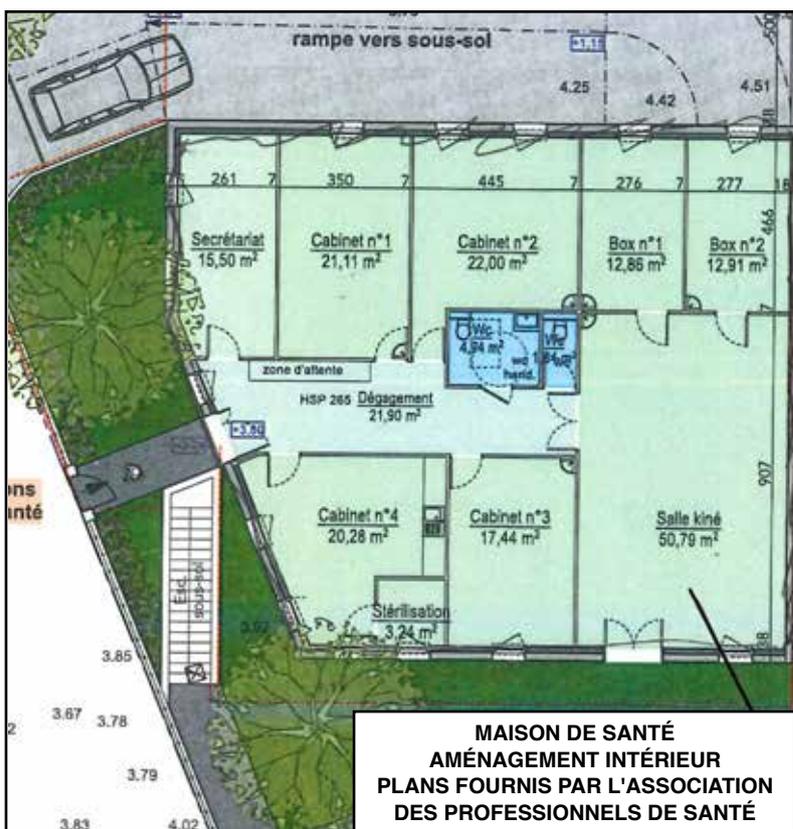
- deuxièmement, la moitié de la population habitant le Pin Rolland / Marégau, est oubliée dans leur projet restreint de maison de santé, ce qui n'est pas normal car l'accès à la santé doit être le même pour tous les administrés.

Voilà pourquoi, dans les semaines qui suivent, la municipalité continuera de faire des propositions pour que le projet de maison de santé dans la résidence senior aille à son terme, que les gardes du week-end soient assurées par cette organisation, et que le quartier de Pin Rolland / Marégau ne soit pas exclu du projet de santé.

Ensuite, chacun prendra ses responsabilités car c'est facile de vendre du rêve, de faire des pétitions, de prendre des exemples d'implantation de maison de santé dans des communes dix fois plus grandes, de faire intervenir en réunion des médecins vantant le mérite des maisons de santé pour faire venir les jeunes médecins, mais qui ont investi dans les projets privés (et ils ont eu raison).

Notre responsabilité à nous, élus, c'est de répondre à un besoin exprimé par la population et que nous partageons, c'est de trouver des solutions réalisables sans politiser le dossier.

Le Maire,  
Gilles VINCENT



**RÉUNIONS PUBLIQUES**  
Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer

**LA VÉRITÉ SUR LA MAISON DE SANTÉ**

Le Maire, Gilles VINCENT, et son équipe vous proposent deux réunions publiques :

- LE MERCREDI 6 DÉCEMBRE À 18H30 À LA SALLE ARBOUSES - LE PIN ROLLAND
- LE LUNDI 11 DÉCEMBRE À 18H30 AU THÉÂTRE MARC BARON

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
www.ville-saintmandrier.fr  
fb : Le Mandréen - Saint-Mandrier sur Mer

## Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de septembre dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Les conseillers municipaux d'opposition nous reprochent de « ne pas écouter et de ne pas suivre les conseils de l'opposition ». Et bien désolé, planter des salades sur un parking goudronné ne fait pas partie, pour moi, de bons conseils.

C'est plutôt eux qui devraient écouter car, lors du dernier conseil municipal, j'ai expliqué que la décision du tribunal, suite à un recours d'une association de protection de l'environnement qui a fait annuler partiellement le PLU, provoqué la modification des règles d'urbanisme. De ce fait, le permis aurait dû être soumis à l'approbation du Préfet avant sa signature.

Cette procédure n'ayant pas été suivie, le permis qui a été attaqué devant le tribunal administratif, risquait d'être annulé lors du jugement qui interviendra sous une échéance de deux ans. J'ai donc, en tant que Maire, décidé d'annuler le permis afin de ne pas perdre deux ans de procédure.

Nous travaillons sur un nouveau permis qui sera déposé avant la fin de l'année. Les montants dépensés pour ces études serviront à ce nouveau projet contrairement aux affirmations de l'opposition dans le dernier « Mandréen ».

Cependant, ils n'en sont pas à leur premier mensonge. En préambule ils nous jurent la main sur le cœur qu'ils ne sont pas opposés au projet puisqu'ils avaient, disent-ils, proposé la réhabilitation de la propriété dans leur programme.

Vérification faite, ils n'ont pas voté le projet de réhabilitation, puis lors des conseils municipaux, ils n'ont voté favorablement à aucune des décisions budgétaires ou administratives en faveur de ce projet.

Pire, ils se prennent pour des spécialistes en urbanisme en déclarant que la « loi littorale impose de réhabiliter un bâtiment sans extension de sa surface initiale » et de nouveau ils mentent car le texte de la réglementation stipule que les occupations et utilisations du sol admises dans les espaces remarquables de la loi littorale [...] permettent la réfection des bâtiments et leur extension limitée [...] nécessaire à l'exercice d'activités économiques, culturelles, artistiques, éducatives, récréatives ».

Or, le centre aéré est bien une activité récréative et le conservatoire de musique une activité culturelle et artistique.

La réhabilitation des bâtiments permet une extension de 50m<sup>2</sup>, notre projet prévoyant 34m<sup>2</sup>, il est donc conforme à la réglementation.

Nous voyons bien que la véritable opposition à la réhabilitation d'un beau bâtiment patrimonial n'est ni écologique ni juridique. Elle est purement idéologique, politique et elle dessert l'intérêt des enfants et de la culture.

Pour la maison de santé j'ai déjà répondu, voir mon article dans ce Mandréen, pour démontrer que notre proposition d'implantation de la maison de santé dans la résidence senior est bien un beau projet.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

## Le mot de l'OPPOSITION

Dans le Mandréen d'octobre 2023, et sous la signature du maire, nous pouvons lire, concernant le permis de construire pour la rénovation de la propriété Fliche-Bergis : « après consultation de juristes et de spécialistes en urbanisme, j'ai décidé de retirer le permis de construire, ce qui a été annoncé au conseil municipal du 28 septembre ».

Pourtant ce point ne figurait pas à l'ordre du jour de ce conseil municipal et il n'a été évoqué qu'en toute fin à la suite d'une question des conseillers de La Vague (ce que confirme l'article de Var Matin du 30 septembre 2023 consacré à ce conseil et qui débute ainsi : « A en croire l'ordre du jour du conseil municipal, qui s'est tenu jeudi, la séance était vouée à se clore en un éclair. Tout juste neuf points n'appelant pas à débattre et le tour était joué. Mais c'était sans compter sur un rebondissement en fin de séance avec l'interrogation du groupe d'opposition qui se questionne sur le manque de transparence de la majorité concernant l'épineux dossier de la propriété Fliche Bergis »).

Ainsi, sans la question des élus de La Vague, le conseil municipal n'aurait pas été officiellement informé du retrait du permis de construire délivré en octobre 2022 à la commune de Saint-Mandrier comme cela aurait dû être le cas.

C'est également pour dénoncer l'absence de transparence globale dans la gestion de ce dossier, que les élus de La Vague avaient formulé le 18 septembre 2023, un recours gracieux auprès du maire contre sa décision du 19 juillet, auquel il n'a d'ailleurs pas répondu.

Mais le pire était à venir. En effet, pour commenter « l'épisode » du conseil municipal, le maire écrit sur son compte Facebook : « Mais allez chiche, j'ai proposé de retirer ma demande de retrait de permis (ndlr : la décision du 19 juillet) lorsque l'APE retirera ses recours contre le projet ». Au-delà de la galéjade et de cette proposition, effectivement exposée lors du conseil municipal, qui contrevient aux principes fondamentaux de notre démocratie, il est tout aussi choquant de découvrir, un tantinet dissimulé sur un tableau d'affichage du service de l'urbanisme, que l'arrêté de retrait du permis de construire avait été pris en date du 25 août 2023 !

Ainsi donc, sans attendre l'expiration du délai de deux mois pour formuler un recours contre sa décision du 19 juillet, le maire a acté le retrait du permis et s'est bien gardé d'en informer le conseil municipal. Ou comment retirer un permis illégal par un acte illégal. Nous sommes dans Ubu Roi !

Malgré la perfidie de ces pratiques, nous ne ferons ni recours gracieux ni recours contentieux contre l'arrêté du retrait du permis de construire de Fliche Bergis dans la mesure où notre point de vue a pu s'exprimer lors du conseil municipal et a été relayé par voie de presse.

Nous avons toujours soutenu que nous étions favorables à une réhabilitation du site, qui est également un élément important du programme que nous avons présenté.

Nous attendons donc, comme tous les Mandréens, avec impatience, la présentation du futur permis de construire, que nous espérons cette fois conforme à la loi, et nous pouvons assurer, au regard de ce dernier épisode, que nous serons particulièrement attentifs à ce que nous ne soyons pas une nouvelle fois embarqués dans une promenade en bateau budgétaire ou urbanistique.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

# La Tribune de la MAJORITÉ

## NOTRE POLITIQUE PUBLIQUE :

Nous débuterons cette rubrique en souhaitant la bienvenue à nos nouveaux colistiers, Sébastien Sauvat et Mathilde Roche qui succèdent respectivement à Éric Labastie et Angélique Rastouil. Nous remercions chaleureusement ces derniers pour leur collaboration et leur implication dans notre équipe. Nous leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles activités.

Nous sommes persuadés que Mathilde et Sébastien prendront autant de plaisir que nous tous, en se mettant à la disposition des Mandréens.

Au-delà de toute polémique politicienne, il est intéressant de se remémorer les trois questions qui correspondent aux trois composantes de notre politique publique. Celles-ci constituent majoritairement les socles et le maillage de la plupart des entités politiques de notre belle Nation.

1) Tout d'abord, quels sont ses fondements ? Nous parlons ici de la finalité de nos projets et donc ce qui nous a motivés pour les mettre en avant et pour vous les proposer lors de notre campagne électorale.

2) Puis, quels sont les instruments de nos actions ? Ce qui nous permet d'agir pour le bien de la commune. De quels moyens disposons-nous ? Quels sont nos leviers d'action ? Il s'agit ici de notre combat au quotidien afin d'obtenir des subventions, des aides, des prises en charge de nos partenaires politiques et institutionnels.

3) Enfin, quel est le public concerné, qui bénéficiera de cette politique publique ? Les Mandréens bien sûr !

La démocratie dans le contexte actuel, le fonctionnement de nos institutions, la justice, l'économie et sa gouvernance, les nouvelles technologies et les réseaux sociaux, la cohésion sociale, le marché du travail, la santé...

Autant de sujets « phares » de sujets « médiatisés » qui, s'ils paraissent importants mais lointains, se répercutent forcément dans nos vies.

Mais sur notre presqu'île du bout du monde, souvent oubliée des grandes instances, nous nous voulons plus terre à terre. Nous voulons à tout prix conserver notre qualité de vie sans pour autant déroger aux évolutions nécessaires de notre monde.

Il est alors important d'avoir le courage de dire NON. Non aux sollicitations de tout poil, même motivées des meilleures intentions. Non au « copier/coller » des actions de la métropole ou des autres collectivités. Non aux propositions, voire aux injonctions de l'Etat car trop engageantes pour la commune, non aux menaces à peine voilées d'associations « bien pensantes » ou autres quidams qui voudraient nous apprendre à vivre à Saint-Mandrier-sur-Mer.

Conserver la qualité de vie qu'est la nôtre avec les moyens restreints dont nous disposons, permettre aux Mandréens jeunes et moins jeunes de participer aux évolutions, et de ne pas être des spectateurs impuissants des modifications du monde actuel, restent les priorités majeures de la liste UPSM. Dès lors, faire le tri des actions et des projets, les adapter en fonction de l'actualité peut quelquefois paraître arbitraire, mais au final notre motivation est toujours la même : « votre bien être ».

Depuis peu, nous avons malgré la Covid et les guerres émergentes :

- créé la brigade de nuit pour mieux vous protéger.
  - conçu le projet de la « médiathèque » et du « foyer des jeunes » au centre-ville pour créer de la cohésion sociale.
  - mis en place les projets citoyens afin de vous donner la voix dans certaines réalisations.
  - engagé une rénovation et une mise aux normes des bâtiments communaux. Actuellement, dans les écoles afin de donner plus de confort aux élèves Mandréens.
  - mis en musique la renaturation de la plage de la Coudoulière et de l'entrée du village (à hauteur de vert bois), car vous avez le droit de profiter d'un environnement de qualité.
  - accompagné et soutenu la réalisation d'une maison de la santé car nous sommes à votre écoute, et pour répondre à une certaine inquiétude des Mandréens.
- Ce ne sont là que quelques exemples, certes modestes, mais en rapport avec nos ressources. D'autres sont encore à l'étude et/ou en cours de réalisation, pour peu que l'on nous laisse travailler correctement.

Pour revenir sur le sujet de la maison de santé qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, et qui a monopolisé beaucoup d'énergie, il est à espérer que tout ce travail ne l'aura pas été en vain, et que bientôt de jeunes médecins viendront s'installer sur la commune. D'ailleurs, peut-être est-ce déjà le cas avec le jeune remplaçant d'un médecin de la place qui a déjà gagné le cœur d'une certaine patientèle par son dynamisme et son professionnalisme. Sans doute qu'une prochaine maison de santé saura le motiver pour s'installer chez nous.

Nous n'avons besoin de personne pour nous le dire car nous le savons déjà, et nous ne le répèterons jamais assez, « comme il fait bon vivre à Saint-Mandrier ! »

En ce mois de décembre toute l'équipe UPSM vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, et vous dit « A l'an que ven ».

Annie **ESPOSITO**,  
pour la liste UPSM





## FIGURES DU VILLAGE de décembre 2023

Les figures du village vous donnent rendez-vous le Samedi 16 décembre 2023 à 12h30, sur le kiosque de la place des résistants, pour la découverte de la photographie qui met en lumière :

“Les Prêtres” avec Fortuné Scavino (1911-1995) et Jean-Yves Molinas né le 12 août 1947 ! Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.



Sur la photo d'illustration vous pouvez voir "les Pharmaciens" avec Maryse Crousillat-Souquière (1924-2022) et Romain Blanc né le 21 avril 1976 !

**Photo en noir et blanc de gauche à droite : Laurence Zettelmaier, Elisabeth Bertrand, Marcelle Farneti et Maryse Crousillat-Souquière.**

**Photo en couleur de gauche à droite : Aurélie Malavieille, Céline Blanc, Sophie Espagnet et Romain Blanc.**

La **FEDERATION CAVALAS**



## 1953 - 2023 : L'ANFEM fête ses 70 ans



L'ANFEM crée du lien et œuvre pour soutenir et venir en aide aux familles de militaires (même si elles ne sont pas adhérentes).

L'ANFEM tiendra un stand de brocante au vide-greniers de Pin Rolland le 17 décembre, sur le parking Saint-Asile. Venez y rencontrer nos bénévoles.

L'ANFEM animera également des ateliers créatifs pour les jeunes enfants des familles de militaire lors du loto organisé par le foyer du PEM. De nombreuses animatrices bénévoles font partager à nos adhérentes leur savoir faire tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre, et pour tout renseignement, écrivez-nous sur : [anfemsaintmandrier@gmail.com](mailto:anfemsaintmandrier@gmail.com).

ANFEM de Saint-Mandrier

## L'ÉCOLE DE DANSE de Saint-Mandrier-sur-Mer



Petit clin d'œil des gentilles apprenties sorcières de l'école de danse de Saint-Mandrier.

Nos chères petites danseuses ont profité de la période d'Halloween pour effectuer leur réserve de bonbons pour l'hiver.

Nous proposons des cours de danse Classique, Modern'Jazz, Street Dance, Hip-Hop, Cabaret, Salsa, Rock, Pilates n'hésitez pas à nous contacter pour toute question au 06.15.87.24.15

Yannick **DEÏAS**,  
Responsable de l'**ÉCOLE DE DANSE DE SAINT-MANDRIER**

## Les travaux de rénovation du CHŒUR DE L'ÉGLISE



La phase 1 des travaux de rénovation du chœur de l'église du village vient de s'achever le 11 octobre 2023.

Le Père Jean-Baptiste Garrigou, prêtre orthodoxe iconographe de l'Atelier Saint-Jean Damascène (Drôme) vient d'achever, au-dessus de l'autel, une magnifique fresque du Christ en majesté. Très connu dans la région le Père Garrigou avait réalisé toutes les fresques de lumière de l'église Saint Nazaire à Sanary et décoré les églises de Saint Cyr les Lecques, Ollioules et Le Lavandou.

La phase 2 est en cours de préparation avec une étude détaillée qui permettra une évaluation définitive du coût des travaux de réalisation.

Claude **CAVAILLER**,  
Secrétaire de la Paroisse

## LES MESSES DE Noël

**Samedi 23 décembre :**  
18h30 : Messe anticipée du 4<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent, Chapelle de Pin Rolland.

**Dimanche 24 décembre :**  
10h30 : messe du 4<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent, Église de Saint-Mandrier-sur-Mer.  
18h30 : Messe de la nuit de Noël pour les familles, Chapelle de Pin Rolland.  
22h : Veillée et messe de la nuit de Noël, Église de Saint-Mandrier-sur-Mer.  
Suivie de la distribution des 13 desserts par l'Atelier Provençal.

**Lundi 25 décembre :**  
10h30 : Messe du jour de Noël, Église de Saint-Mandrier-sur-Mer.

**ARFM**  
Association pour le Reboisement de la Forêt Mandrénienne

REJOIGNEZ-NOUS

**LABORATOIRE - PÉDAGOGIE  
PLANTATION - NETTOYAGE**

Contact : arfm83.secretariat@gmail.com

## Association pour le Reboisement de la Forêt Mandrénienne – ARFM

Lors du Forum des Associations du 16 septembre dernier, une cinquantaine de personnes se sont inscrites à notre Association pour le Reboisement de la Forêt Mandrénienne – ARFM.

Nos actions, sous le couvert de ses 4 fondamentaux : Nettoyage, Plantation, Laboratoire et Pédagogie, consistent à faire participer toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer à l'amélioration de la forêt avec la perspective de la faire évoluer en fonction des changements climatiques à venir.

Prochainement nous envisageons, avec nos experts, d'engager avant l'hiver quelques actions de nettoyage, d'aération et de préparations de plantation, dès lors que les conditions de pluviométrie seront arrivées.

Vous pouvez encore devenir adhérent et participer selon vos disponibilités à nos actions sur le terrain pour lesquelles nous vous préviendrons (WhatsApp, SMS, mail, etc..).

Pour toute démarche ou demande de renseignements, contactez notre secrétariat à l'adresse : arfm83.secretariat@gmail.com.

Le Conseil d'Administration de l'ARFM

L'Agora présente



**Claquettes & Body percussions**  
avec  
**Linda Maestrini**  
**Dimanche 3 Décembre**

10h - 11h : Initiation claquettes  
11h - 12h : Body percussion / Atelier rythme

Adultes et enfants + 12 ans

Rue Anatole France à Saint-Mandrier  
Participation 8 euros / heure  
Inscriptions par SMS / 06 21 41 82 62

# L'association AGORA, vous propose QUATRE DIMANCHES DE STAGE

Encore et toujours plus de rythme !  
Avec des claquettes, mais aussi des ateliers body-percussion, improvisation-rythme, danse contemporaine.

Prévoir basket ou semelle souple pour l'atelier Body percussions.

**Tarif : 8 € de l'heure.**  
**Rue Anatole France, à droite de la poste à Saint-Mandrier-sur-Mer.**

Rendez-vous le dimanche 3 décembre 2023 à Saint-Mandrier-sur-Mer, pour le premier stage.

Pensez à noter les prochains dimanches :  
le 4 février, le 17 mars, et le 14 avril 2024.

Merci de réserver par retour de mail ou sms au 06.21.41.82.62.  
N'hésitez pas à me contacter pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement !

Prêt de chaussures pour les claquettes selon nos stocks...

Linda MAESTRINI



**Bouts d'émotions**  
Musiques composées par Vincent Knauber

Samedi 6 décembre 20h30  
Théâtre Marc Baran Saint-Mandrier  
Entrée : 3 euros

Réserver par sms au : 0692 439 163

Mise en scène : Arthur Houlier & Hugues Meyer  
Collaboration artistique, conseils et analyse Yves Pajot

Au profit de l'ATP4000 2023

Organisé par OMJS Saint-Mandrier sur Mer

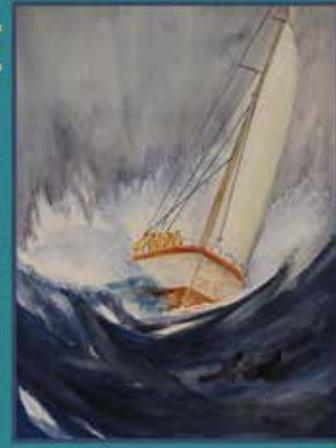
## Téléthon 2023

<b>TENNIS</b> Samedi 18 Nov. Tennis de Tennis Tennis Tennis, 10h-12h Petite installation Renseignements : 06 34 30 34 48	<b>MARCHE DES LUCIOLES</b> Mardi 6 Déc. SALLE MICHÉLE - 15h30 55 € Inscriptions au profit de l'AFM Toulon au 06 83 30 35 11 Club de Bridge	<b>MARCHE DES LUCIOLES</b> Vendredi 8 Déc. SALLE MICHÉLE - 15h30 Vente de vin (chard, Pinot Noir) et chocolats (chard) au profit de l'AFM Toulon Les Fées Mandriennes
<b>CHALLENGE RELAIS SUR ERGOMÈTRE</b> Vendredi 8 Déc. SALLE MICHÉLE - 15h30 Vente de chocolats (chard) au profit de l'AFM Toulon.	<b>BASKET BALL 4x4 ROLIGE</b> Samedi 9 Déc. Tennis de Tennis Tennis Tennis, 10h-12h Initiation au basket Challenge 1000 joueurs France Marché 2023 OMJS Brestin 84	<b>CONCOURS DE BOULES</b> Samedi 9 Déc. SALLE DU HILLAGE - 15h 5 € Inscriptions au profit de l'AFM Toulon Les Endimés de Ceyras
<b>SPECTACLE DE GUY d'ÉMO TIONS</b> Samedi 6 Déc. SALLE MICHÉLE - 15h30 RÉSERVATION : 06 24 32 14 36	<b>SIMANÈCHE 18 DEC.</b> SALLE MICHÉLE - 15h30 Spectacle de danse Renseignements : 06 15 87 24 15 Ecole de Danse	

OMJS - OFFICEMANDRIEN DE LA LUNESSE ET DES SPORTS  
06 76 78 06 12  
06 24 32 14 36

## Association des ARTS DE LA PRESQU'ÎLE

### GALERIE RANCILIO DU 1<sup>ER</sup> AU 24 DÉCEMBRE 2023



**VERNISSAGE VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE À 18H30**

2 av. Marc Baran - Saint-Mandrier-sur-Mer

ENTRÉE LIBRE TOUS LES JOURS 10h - 12h / 15h30 - 18h30

## Domaine de l'Ermitage

Chemin de la Coudoulière

Le Rosé de l'Ermitage Millesime 2021

**Vente exceptionnelle**  
dans la limite des stocks disponibles

En vente à **L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**  
20 € le carton (6 bouteilles)



HÔTEL DE VILLE  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
06 84 11 53 62

Commission de littoral

## VIDE-GRENIERS 2024 du Village

PLACE DES RÉSISTANTS



**DIMANCHE 14 JANVIER - 7H - 17H**  
**DIMANCHE 11 FÉVRIER - 7H - 17H**  
**DIMANCHE 10 MARS - 7H - 17H**  
**DIMANCHE 14 AVRIL - 7H - 17H**  
**DIMANCHE 12 MAI - 7H - 17H**  
**DIMANCHE 9 JUIN - 7H - 17H**  
**MERCREDI 3 JUILLET - 16H - 00H**

**MERCREDI 7 AOÛT - 16H - 00H**  
**DIMANCHE 8 SEPTEMBRE - 7H - 17H**  
**DIMANCHE 13 OCTOBRE - 7H - 17H**  
**DIMANCHE 10 NOVEMBRE - 7H - 17H**  
**DIMANCHE 24 NOVEMBRE - 7H - 17H**  
**SPECIAL JOUETS DE NOËL**  
**DIMANCHE 8 DÉCEMBRE - 7H - 17H**

**INSCRIPTIONS 06.14.91.63.79**



**À vos agendas**

**prochain vide-greniers**

**dimanche 17 décembre de 7h à 17h, parking Saint-Asile**

Association Festive de la Presqu'île Pin Roland